

Initiatives protectrices

★ Source : MGEN

Comment alerter sur l'urgence de mieux prévenir la santé mentale au travail ?

Pour la première fois, le [cabinet Astérès](#) (dirigé par l'économiste Nicolas Bouzou), en partenariat avec l'association [Acteurs de la French Care](#) et la [mutuelle MGEN](#), a évalué **l'ampleur et le coût de la santé mentale des actifs en France**. L'étude révèle qu'en 2022 environ **3,4 millions d'actifs** ont été concernés par des troubles psychiques ou la consommation de psychotropes. Elle estime le coût « tangible » annuel à **24,7 milliards d'euros**, dont 60 % à la charge de l'assurance maladie, 31 % des employeurs, et 9 % des organismes complémentaires.

L'étude met en lumière des réalités frappantes : près de 20 % des arrêts maladie seraient liés à des troubles psychiques. Près d'un actif sur deux déclare avoir déjà vécu un stress intense ou été exposé à des risques psychosociaux, et environ 30 % disent être régulièrement soumis à de fortes tensions professionnelles. Parmi les actifs concernés, 1,5 million ont une pathologie psychiatrique diagnostiquée, et 1,9 million consomment des psychotropes sans diagnostic associé. Des différences de genre sont observées : 6,5 % des femmes actives utilisent des psychotropes hors pathologie, contre 3,6 % des hommes.

Dans ce contexte, l'association Acteurs de la French Care (fédérant une quarantaine d'acteurs publics et privés de la santé, dont MGEN) joue un rôle central : elle a impulsé cette étude et, avec MGEN, formule **10 recommandations concrètes** pour prévenir et réduire l'impact sanitaire, social et économique de la santé mentale au travail. MGEN, de son côté, apporte son expertise et son ancrage mutualiste : « *Il n'y a pas de santé, sans santé mentale* », affirme Jérémie Sécher, directeur stratégie & risques de MGEN. Parmi les recommandations : déployer des politiques de prévention durables (ateliers, applications numériques, bilans de santé mentale), renforcer l'activité physique (qui réduit de 30 % les symptômes anxieux/dépressifs) et améliorer l'accès aux soins via davantage de psychologues du travail ou d'équipes mobiles de psychiatrie.

Au-delà des chiffres, cette alliance entre MGEN, Acteurs de la French Care et Astérès traduit une prise de conscience indispensable : **la santé mentale au travail n'est plus un sujet exclusivement individuel, mais bien une urgence collective, économique et de santé publique.**